

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	28 (1920)
Heft:	6
 Artikel:	Différents rôles de infirmières
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549018

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Différents rôles des infirmières

A l'occasion de la réunion à Genève des délégués de la Ligue des Croix-Rouges, le comité de cette Ligue a publié une série d'opuscules traitant des questions diverses dont s'occupent les différents départements de cette organisation mondiale.

Voici les titres de quelques-unes de ces brochures que nous aurons sans doute l'occasion d'analyser dans notre journal : *Les infirmières de santé publique* (projet), *Programme de l'Office médical général de la Ligue*, *Note sur la tuberculose*, *Services de salubrité publique*, *Services de propagande* (leur organisation et leurs fonctions), *Syphilis congénitale*, *le Rachitisme*, *Centre de sautegarde de l'enfance*.

Nous voudrions reproduire aujourd'hui le texte d'une de ces intéressantes brochures, intitulée : *Association d'infirmières de la santé publique*.

La force de votre nation,
le bien-être de votre peuple,
la prospérité industrielle de votre pays,
le rendement de vos ressources naturelles,
dépendent de la santé de votre peuple.

C'est à vous de la protéger!

La maladie est une dépense pour l'Etat et pour le particulier.

C'est à vous de l'éviter!

Sur 100 malades, environ 10 sont soignés à l'hôpital; les 90 qui restent ont besoin de soins à domicile.

C'est à vous de les leur procurer!

Vous pouvez y parvenir en organisant des associations d'infirmières de la santé publique.

L'infirmière visiteuse

visite les malades à domicile;
fait venir le médecin au cas où l'on ne l'aurait pas déjà appelé;
fait la toilette du malade, lui fait son lit et nettoie la chambre;

enseigne à un membre de la famille ou à une voisine complaisante les soins qu'il faut donner au malade en attendant sa prochaine visite;

observe discrètement la famille et son intérieur et donne, avec tact, des conseils pour l'amélioration des conditions générales;

donne l'exemple en nettoyant, frottant, lavant, mettant en pratique ses propres recommandations chaque fois que l'occasion s'en présente;

prend les dispositions nécessaires pour l'admission du malade à l'hôpital, au cas où la maladie serait trop grave pour être soignée à domicile.

L'infirmière de la maternité

assure l'exécution des prescriptions du médecin concernant la femme enceinte; donne des conseils, règle son régime, son hygiène et l'exercice qu'elle doit prendre; s'assure que l'enfant sera pourvu des vêtements nécessaires;

prépare la malade et la chambre pour l'accouchement;

appelle le docteur le moment venu et lui procure l'aide nécessaire;

soigne la mère et l'enfant durant le nombre de jours nécessaires après l'accouchement;

enseigne à la mère les soins à donner au nourrisson;

revient à des intervalles fixes, afin de s'assurer du bien-être de la mère et de l'enfant, et de l'exécution de ses instructions.

La mortalité infantile est de beaucoup diminuée par les soins de l'infirmière durant et après l'accouchement.

L'infirmière antituberculeuse

s'occupe du malade et de la protection des autres membres de la famille en

leur recommandant sans cesse les précautions nécessaires; procure aux malades de la nourriture supplémentaire; fera son possible pour apprendre au malade à aimer l'air et le soleil; fera ce qui est en son pouvoir afin de préserver les autres de l'infection, particulièrement quand le malade ne reste pas à la maison.

L'enseignement et les recommandations constamment répétées sont les armes de l'infirmière antituberculeuse.

Ses auxiliaires principaux sont le grand air, le soleil et la bonne nourriture.

Elle procure l'aide nécessaire au ménage dans le cas où le chef de famille serait à l'hôpital.

L'infirmière scolaire

visite chaque enfant dans chaque classe et signale au docteur les cas d'amygdales, d'adénoïdes, les yeux ou les oreilles malades, os déformés, ou tout autre état anormal; les dents cariées sont signalées au dentiste; la première trace d'une éruption doit être signalée et l'enfant renvoyé chez lui; visite à domicile les enfants absents, et les encourage à être assidus; enseigne aux mères les soins exigés par chaque cas particulier.

Les enfants se plaignant de maladies sont soumis à l'infirmière. Elle s'efforcera de découvrir les premiers symptômes des maladies aiguës ou chroniques. Elle insistera sur la propreté. Au cas où sa tête serait infectée, l'enfant quittera la classe pour être traité immédiatement.

L'infirmière des usines.

Employée par les industries et les corporations afin de donner les secours d'urgence en cas d'accident, ainsi que son aide et ses conseils.

Elle fait chercher le docteur en cas de nécessité; visite l'employé absent et fait rapport sur ce qu'elle a constaté; elle peut être appelée à soulager la famille des soucis qui retiendraient l'ouvrier au logis; elle peut soulager l'angoisse de l'ouvrier au sujet d'une femme ou d'un enfant malade, et lui permettre de reprendre son emploi; par ses soins, elle assure un travail régulier et augmente ainsi la production.

Les principales sociétés d'assurance sur la santé et la vie emploient les services d'infirmières pour leurs clients, se plaçant ainsi uniquement au point de vue des affaires.

L'infirmière d'hygiène sociale

raccompagne les malades au sortir de l'hôpital; surveille leur convalescence et cherche à améliorer les conditions qui ont pu causer la maladie.

Au cas où la convalescence se prolongerait ou s'interromprait complètement, l'infirmière en informerait le docteur et suivrait ses instructions.

Elle fait souvent éviter le séjour à l'hôpital aux personnes atteintes de maladies chroniques, en apprenant à la famille à les soigner; elle découvre le point faible de la vie de famille, cherche à en trouver et à en écarter les causes; elle assure l'aide nécessaire pour les « mauvais jours ».

Enseignement des secours d'urgence et du soin des malades à domicile.

L'infirmière enseigne les sujets ci-dessus au cours de son travail journalier.

En outre, on les enseignera dans des cours pour femmes et jeunes filles, orga-

nisés par la Croix-Rouge, l'Association chrétienne des jeunes filles et autres organisations.

Ces cours sont d'une grande utilité pour les femmes du peuple dont l'ignorance en ces matières est cause — pour une grande part — de la forte mortalité annuelle.

Cette instruction prépare la jeune ouvrière à être meilleure ménagère et à suffire aux responsabilités de la femme et de la mère.

En outre, elle développe les intérêts communs et l'amour-propre civique dans les classes ouvrières.

L'infirmière indique le moyen d'embellir le moindre logis.

Le choix éclairé de la nourriture, une cuisine simple et un ménage réglé sont nécessairement un véritable foyer.

Goutte de lait.

L'infirmière des Gouttes de lait donne aux mères des instructions concernant la nourriture des bébés :

elle leur indique le dosage et les quantités nécessaires à chaque âge ;

elle leur explique les symptômes de l'indigestion et le changement de nourriture qu'elle exige ;

elle insiste sur l'importance de l'eau comme nourriture supplémentaire, sur le danger de bouteilles ou de mamelons malpropres, et ne permet pas que la propreté soit confiée au hasard.

L'importance d'une surveillance constante est démontrée aux jeunes mères inexpérimentées.

Tout en apprenant aux mères à bien nourrir l'enfant, l'infirmière les conseille pour tous les soins en général.

Des cours pour les mères peuvent être formés pour l'enseignement de l'hygiène des enfants.

L'infirmière en cas de catastrophes.

En cas d'incendie, d'inondations ou d'accidents de chemin de fer, l'infirmière qualifiée doit se trouver sur place sans délai. Elle aide aux docteurs, apaise la terreur, et rend la confiance aux amis, aux parents et aux spectateurs.

Plus d'une fois l'infirmière a pu arrêter une hémorragie ou ranimer un asphyxié, c'est-à-dire sauver une vie par la promptitude de ses secours.

En cas d'épidémie ou de maladies graves, l'infirmière remplace souvent les médecins surmenés.

Dans les localités où le manque de docteurs se fait sentir, on fait appel aux infirmières dans les cas urgents.

L'infirmière des maladies contagieuses.

Une infirmière ayant l'expérience des maladies contagieuses reconnaîtra immédiatement les premiers symptômes de la maladie, et en isolant le patient pourra empêcher la maladie de se répandre. En s'occupant des enfants, l'infirmière s'apercevra des symptômes du danger qui pourraient échapper même à la mère.

L'infirmière donnera des instructions précises pour la protection des autres membres de la famille, et avertira immédiatement le docteur.

Elle insistera pour que l'enfant reçoive les soins convenables, dans le cas où la mère ne s'en inquiéterait pas, considérant cette maladie comme un mal nécessaire et inévitable.

En isolant le malade dans son domicile, elle met l'entourage à l'abri de la contagion et diminue les jours de chômage et de salaire réduit résultant d'une trop longue maladie.

* * *

Bourses pour infirmières.

La Ligue des Sociétés de la Croix-

Rouge a créé dix bourses d'études pour étudiantes-infirmières se proposant d'introduire et de développer dans leur pays des services d'infirmières d'hygiène publique. Ces bourses de mille dollars chacune seront offertes, à raison d'une par pays, aux sociétés nationales de la Croix-Rouge, membres de la Ligue, et la préférence sera donnée aux pays particulièrement éprouvés par la guerre ou désireux d'améliorer leur organisation de Croix-

Rouge. Les frais de voyage seront payés. Les cours commenceront en octobre, au « King's College for Women », Université de Londres.

M^{me} Gertrude Cowlin, anciennement au « College of Nursing » de Londres, chef adjoint des services des infirmières de la Ligue, sera la directrice du groupe des boursières, à Londres. L'enseignement sera théorique et pratique.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève, section de la Croix-Rouge. Assemblée générale. — La section genevoise de la Société suisse de la Croix-Rouge a tenu, le 21 avril au soir, dans les locaux de l'Athénée (édifice dans lequel fut fondée l'œuvre de la Croix-Rouge en 1863), son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M^{me} Alice Favre, présidente.

L'assemblée comptait plus de 250 personnes. L'estrade, sur laquelle avait pris place tout le comité, était décorée aux couleurs nationales et de fleurs. Nous extrayons du rapport présidentiel les quelques notes suivantes : Le nombre des membres qui était en 1914 de 1046, était à fin décembre 1919 de 2617 ordinaires et 133 membres corporatifs. Pendant ces cinq dernières années il a été dépensé 63,043 fr. pour des achats de vêtements. Le comité a envoyé 41,500 sous-vêtements aux soldats suisses, et plusieurs ballots de linge en France, en Autriche-Hongrie et en Macédoine.

Le matériel actuel de la section genevoise de la Croix-Rouge a une valeur approximative de 30,000 fr.

Le service de ravitaillement des grands-blessés, commencé le 2 mars 1915 à la gare de Genève-Cornavin, s'est terminé en mars 1920. Pendant cette longue période, 310 convois ont traversé Genève, comprenant 118,407 militaires.

Tout dernièrement, le 15 janvier 1920, la section genevoise a ouvert un « Dispensaire d'hygiène sociale » à la rue St-Ours, avec trois

infirmières diplômées, dans le but de venir en aide à la population indigente, et tout spécialement aux nourrissons.

Le rapport financier, présenté par M. L. Goetz, trésorier, relate qu'une somme de 43,300 fr. a été dépensée pour offrir des petits cadeaux aux soldats des pays belligérants en passage à Genève. Les frais de ravitaillement ont été — en bonne partie — remboursés par les Puissances en guerre.

Les rapports ayant été approuvés, et décharge ayant été donnée au comité pour sa gestion, M^{me} Favre adressa à l'assemblée un charmant petit discours sur l'influence bienfaisante du travail accompli en commun pour secourir les malheureux, et pour remercier les membres de la société de la confiance qu'ils ont accordée à leur présidente pendant six ans.

M. Maurice Dunant, vice-président, présenta ensuite à M^{me} Favre une fort belle adresse sur parchemin, richement enluminée par le pinceau de M^{me} Hantz, portant près de 700 signatures. A son tour, M^{me} Wartmann-Perrot, vice-présidente, donna lecture d'une décision du comité conférant à M^{me} Alice Favre le titre de « Présidente d'honneur », pour services rendus à la Croix-Rouge suisse depuis plus de 39 ans. M^{me} Wartmann remit en même temps à la présidente d'honneur une statuette en bronze, due au talent du sculpteur Maurice Sarkisoff, et représentant le geste compatissant d'une infirmière de la Croix-Rouge suisse.